

Assemblée générale mixte du 14 juin 2018

Ancenis le 15 juin 2018 – Manitou a tenu, le 14 juin 2018, au siège social de la société à Ancenis son Assemblée Générale mixte.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 2017 ainsi que la distribution d'un dividende de 0,62€ par action qui sera mis en paiement le 20 juin prochain.

Résultat des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte de la société Manitou BF du 14 juin 2018

Catégories de titres : actions ordinaires (ISIN : FR0000038606)

Nombre d'actions composant le capital	39 617 974
Le nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée	34 546 670
Le nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée	34 546 670
Pourcentage de votes exprimés	90,416 %

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2017 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement													
	1	Adoptée	34 528 154	99,95 %	18 591	0,05 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
2	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017													
	2	Adoptée	34 528 154	99,95 %	18 591	0,05 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
3	Approbation des conventions et engagements soumis aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce													
	3	Adoptée	22 034 814	100,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	22 034 814	22 034 814	55,618 %	12 511 931	0	85,750 %
4	Approbation de l'engagement réglementé visé à l'article L.225-42-1 du Code de commerce pris en faveur de M. Michel Denis au titre de ses fonctions de Directeur Général													
	4	Adoptée	30 572 225	88,50 %	3 974 520	11,50 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
5	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende													
	5	Adoptée	34 546 745	100,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
6	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond													
	6	Adoptée	29 923 201	86,62 %	4 623 544	13,38 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
7	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Marcel Braud, Président du Conseil d'Administration jusqu'au 8 juin 2017													
	7	Adoptée	34 546 520	> 99,99 %	225	< 0,01 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
8	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Madame Jacqueline Himsworth, Président du Conseil d'Administration depuis le 8 juin 2017													
	8	Adoptée	34 438 085	99,69 %	108 660	0,31 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
9	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Michel Denis, Directeur Général													
	9	Adoptée	30 994 568	89,72 %	3 552 177	10,28 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
10	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration													
	10	Adoptée	31 903 552	92,35 %	2 643 193	7,65 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %
11	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général													
	11	Adoptée	30 193 077	87,40 %	4 353 668	12,60 %	0	0,00 %	34 546 745	34 546 745	87,199 %	0	0	90,416 %

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
12	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues, durée de l'autorisation, plafond													
	12	Adoptée	34 533 154	99,96 %	13 516	0,04 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
13	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits													
	13	Adoptée	28 785 162	83,32 %	5 761 508	16,68 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
14	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits													
	14	Adoptée	28 105 377	81,35 %	6 441 293	18,65 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
15	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits													
	15	Adoptée	28 104 037	81,35 %	6 442 633	18,65 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
16	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres, durée de la délégation, montant nominal maximum de l'augmentation de capital, sort des rompus													
	16	Adoptée	29 013 626	83,98 %	5 533 044	16,02 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
17	Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation													
	17	Adoptée	28 804 936	83,38 %	5 741 734	16,62 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
18	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail													
	18	Rejetée	8 525 400	24,68 %	26 021 270	75,32 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
19	Modification statutaire prévoyant les modalités de désignation des administrateurs représentant les salariés													
	19	Adoptée	32 486 670	94,04 %	2 060 000	5,96 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
20	Mise en harmonie des articles 14 et 17 des statuts													
	20	Adoptée	34 546 670	100,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %
21	Délégation de pouvoirs pour effectuer les formalités													
	21	Adoptée	34 546 670	100,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	34 546 670	34 546 670	87,199 %	0	0	90,416 %

MANITOU BF, S.A. au capital de 39 617 974 euros
BP 249 – 430 rue de l'Aubinière – Ancenis Cedex, France - RCS Nantes B 857 802 508 – APE 2822Z

Code ISIN : FR0000038606

Indices : CAC ALL SHARES, CAC ALL-TRADABLE, CAC IND. ENGIN., CAC INDUSTRIALS, CAC MID&SMALL, CAC SMALL
EN FAMILY BUSINESS, ENT PEA-PME 150

**PROCHAINS
RENDEZ-VOUS**

**Le 30 juillet 2018 (après bourse)
Résultats du 1^{er} semestre 2018**

Manitou Group, leader mondial de la manutention tout-terrain, conçoit, produit, distribue et assure le service de matériels à destination de la construction, de l'agriculture et des industries.

Les gammes de produits du groupe comprennent : des télescopiques tout-terrain fixes, rotatifs et de fort tonnage, des chariots à mât tout-terrain, semi-industriels et industriels, des chargeuses compactes (skidsteers) sur roues et sur chenilles, des tractopelles, des nacelles élévatrices de personnes, des chariots embarqués, des équipements de magasinage et des accessoires.

Grâce à ses marques emblématiques, Manitou, Gehl, et Mustang, et son réseau de 1 500 concessionnaires dans le monde, le groupe propose les meilleures solutions en créant la plus grande valeur pour ses clients.

Avec un siège social en France, le groupe enregistre un chiffre d'affaires en 2017 de 1,6 milliard d'euros dans 140 pays, et emploie 3 900 collaborateurs résolument orientés vers la satisfaction clients.